

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes des études supérieures
École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité
Cycle : 2019-2020
Date : 18 mai 2022

I. Programmes évalués

- Diplôme d'études supérieures en counselling de couple et spiritualité
- M.A. en counselling et spiritualité
- Doctorat en counselling et spiritualité

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes a été rédigé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport des deux évaluatrices externes rédigé à la suite de leur visite virtuelle, ainsi que (c) les commentaires produits conjointement par l'unité et la faculté.
- La visite, qui s'est déroulée les 21 et 22 octobre 2021, a été menée par Julie Gosselin, Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais, et Éline Champagne, Faculté de théologie et de sciences religieuses de l'Université Laval.
- En raison de la pandémie de COVID, la visite a été effectuée de manière virtuelle. Les évaluatrices ont reçu un rapport d'autoévaluation complet qui avait d'abord été présenté et fait l'objet d'une discussion lors d'une réunion du Forum des professeurs de l'École, le 26 juin 2019. Louis Perron, professeur d'éthique et de philosophie à l'École d'éthique, de justice sociale et de service public de l'Université Saint-Paul, a pris part à la visite virtuelle à titre de délégué interne.
- Les évaluatrices externes ont rencontré le vice-provost adjoint aux études supérieures et postdoctorales de l'Université d'Ottawa, Ioan Nistor, de l'Université Saint-Paul : la rectrice, Chantal Beauvais, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Marc Barrette, le doyen, George Smith, la vice-doyenne et directrice de l'École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité, Hélène Tessier, les membres du personnel de soutien, les professeurs réguliers et des étudiants actuels et diplômés du programme.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes¹

1. MISE EN VALEUR DES FORCES ET IDENTIFICATION DES DÉFIS

Forces

- Programmes reconnus aux niveaux provincial (CRPO²) et national (ACTCF³).
- L'intégration de la dimension spirituelle dans ces programmes les distingue d'autres programmes similaires en Ontario et dans le reste du Canada.

¹ Basé sur l'ensemble des documents produits dans le cadre du processus d'évaluation.

² *College of Registered Psychotherapists of Ontario*

³ Association canadienne pour la thérapie conjugale et familiale

- Fort sentiment d'appartenance au programme parmi les étudiants, les diplômés, le corps professoral et les autres parties prenantes, y compris les superviseurs cliniques.
- Les programmes s'inscrivent dans la vision de l'Université Saint-Paul.

Défis

- La nécessité d'intensifier les mesures afin d'appuyer le recrutement d'étudiants francophones.
- Bien que l'intégration de la spiritualité dans les programmes soit une force, son articulation dans la mise en œuvre des programmes aurait avantage à être clarifiée.
- Enjeux de communication entre le corps professoral, la direction des programmes et les étudiants.

2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Les programmes évalués s'intègrent bien à la vision de l'Université Saint-Paul. Cependant, l'unité académique gagnerait à définir la mission de ses programmes. Un tel outil contribuerait à assurer une vision commune.
- Les objectifs et résultats d'apprentissage des trois programmes sont clairement énoncés et répondent aux exigences de grades attendues.
- L'articulation de la spiritualité dans les programmes gagnerait à être clarifiée. À titre d'exemple, on note une asymétrie au niveau des critères d'admission dans le programme de maîtrise en anglais, « *12 units of Theology at the university level* » par rapport au programme offert en français, « 12 crédits de théologie, d'études religieuses de niveau universitaire de 1er cycle ou son équivalent ».
- L'évaluation externe note une divergence entre les attentes des étudiants et les résultats d'apprentissage pour la maîtrise. La direction du programme doit donc « clarifier de façon beaucoup plus explicite ce que la formation professionnelle offerte à la maîtrise permet de développer et consolider comme compétence professionnelle (c'est-à-dire des compétences cliniques de base pour l'entrée dans la profession) ».

3. CURSUS ET STRUCTURE

- La structure des programmes favorise l'acquisition de compétences professionnelles pertinentes pour ces programmes.
- L'évaluation externe met en lumière des variations dans le format et le contenu des plans de cours. Afin de corriger cette situation, les évaluatrices proposent l'adoption d'un gabarit commun à tous les cours. Le règlement académique 8.5 « Plan de cours pour les études du premier, deuxième et troisième cycle » guidera le développement de ces gabarits.
- Toujours selon l'évaluation externe, plusieurs étudiants ont mentionné des redondances dans le contenu des cours offerts à la maîtrise. L'unité académique devra donc valider l'affirmation et appliquer des correctifs au besoin.

4. ENSEIGNEMENT, APPRENTISSAGE ET ÉVALUATION

- La direction des programmes a mis en chantier un projet pour la décolonisation de ses programmes. Cette démarche est appuyée par l'organisation *Nishnawbe Aski Nation* qui représente plusieurs communautés des Premières Nations.
- Quant à eux, les étudiants souhaiteraient « plus de contenus théorique et pratique pour mieux être préparés à rencontrer des membres des Premières Nations en thérapie, ou encore des personnes en situation de diversité ».

- Les évaluatrices notent « que les formulaires d'évaluation de la performance dans la formation clinique (stages) ne répondent pas aux normes en vigueur ailleurs au Canada ». Cette observation fait d'ailleurs l'objet d'une recommandation. Dans sa réponse, la direction du programme précise que le programme de maîtrise est agréé par le CRPO qui évalue notamment les formulaires d'évaluation de stages. Le renouvellement de l'agrément est prévu pour septembre 2023.

5. EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE ET GOUVERNANCE

- Les sondages auprès des étudiants et des diplômés, ainsi que les entrevues lors de la visite, témoignent d'une grande satisfaction par rapport à la formation reçue et que les programmes répondent bien à leurs attentes.
- Finalement, « à plusieurs reprises et sous différentes formes, l'enjeu d'une communication plus claire entre les professeurs, la direction de programme et les étudiants et étudiantes a été souligné ».

6. ESPACES ET RESSOURCES

- Les documents préparés en vue de cette évaluation, ainsi que les entretiens avec la direction du programme, montrent que des améliorations importantes ont permis un meilleur aménagement du Centre de counselling et l'achat de matériel pour l'enseignement et les thérapies à distance.
- L'évaluation externe note des défis liés à l'usage de matériel informatique. On cite l'exemple d'ordinateurs mis à la disposition des étudiants à la bibliothèque dont le système d'exploitation serait désuet, de même que certains outils d'analyse qui ne seraient pas disponibles. Dans sa réponse, l'unité académique nous informe que ces postes de travail sont mis à jour automatiquement. De plus, l'Université Saint-Paul a une entente financière avec l'Université d'Ottawa pour les licences de logiciels. Il pourrait donc s'agir de problèmes informatiques épisodiques.
- La distribution du nombre de professeurs en fonction du rang semble déséquilibrée. Ainsi, on retrouve un grand nombre de membres du corps professoral en début de carrière, mais peu de membres en mi-carrière et seulement quelques professeurs titulaires. Ceci pourrait expliquer les défis pour le recrutement d'une directrice ou d'un directeur de l'École.

IV. Améliorations aux programmes⁴

Les programmes ici évalués sont conformes aux exigences de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer le niveau de qualité déjà avéré des programmes.

La numérotation des recommandations suit celle du rapport des évaluateurs externes.

Recommandation 1 : Nomination d'un responsable pour la maîtrise et le DES, avec déchargement d'enseignement associé à cette charge administrative selon les normes de la convention collective en vigueur.

Recommandation 2 : Clarification de la mission de chacun des programmes offerts.

Recommandation 3 : Clarification de la définition et du rôle de la spiritualité dans les programmes offerts, de même que de la manière dont elle s'intègre dans chaque aspect des programmes.

⁴ Basé sur le Rapport des évaluateurs externes.

La définition et le rôle de la spiritualité dans les programmes feront l'objet d'une politique explicite.

Recommandation 4 : Conception d'un gabarit commun pour l'ensemble des plans de cours pour les trois programmes pour en faire un outil de planification, de préparation et de révision de programme pour l'avenir.

Recommandation 5 : Consolidation, uniformisation et révision de l'ensemble de la documentation produite dans les trois programmes (autant en ligne que dans les guides produits), incluant la clarification par écrit de l'ensemble des politiques et procédures liées au fonctionnement de chacun des programmes.

Recommandation 6 : Développement d'une stratégie efficace pour le recrutement et la rétention d'étudiants francophones (du Québec ou d'ailleurs) dans les trois programmes.

Recommandation 7 : Mise à jour des formulaires d'évaluation utilisés dans le cadre de la formation clinique afin qu'ils reflètent mieux les normes en vigueur dans le domaine.

Recommandation 8 : Accès aux logiciels et aux services technologiques nécessaires pour l'accomplissement des tâches liées aux programmes de formation (c'est-à-dire avoir accès à des ordinateurs avec une version à jour de Windows dans les espaces assignés aux étudiants, et des licences à prix modique pour les logiciels nécessaires à l'accomplissement des composantes de recherche).

Recommandation 9 : Recrutement d'un professeur additionnel au rang de professeur agrégé qui deviendrait le directeur ou la directrice de l'École de counselling, psychothérapie et spiritualité pour améliorer la stabilité et la cohérence de la gestion de l'École dans son ensemble.

V. Énumérer la liste des cours non offerts depuis plus de trois ans et les raisons

Tous les cours ont été offerts au moins une fois depuis trois ans.

VI. Conclusion

L'École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité offre des programmes d'études supérieures d'excellente qualité, qui répondent aux normes de la discipline. « Les programmes évalués sont pertinents à l'exercice des professions pour lesquelles les étudiants sont formés, et les étudiants actuels et passés sont satisfaits de la qualité de la formation professionnelle reçue. » Parmi les plus grandes forces des programmes, on note : leur reconnaissance aux niveaux provincial (CRPO⁵) et national (ACTCF⁶) et leur dimension spirituelle qui les distinguent d'autres programmes similaires en Ontario et dans le reste du Canada.

L'exercice d'évaluation a permis de confirmer la force et la stabilité des programmes d'études supérieures offerts et d'identifier des recommandations pour leur amélioration continue. Les membres du Comité remercient les évaluateurs externes pour leur évaluation détaillée, les programmes pour la production d'un rapport d'autoévaluation répondant aux exigences du Bureau d'assurance de la qualité, ainsi que toutes les parties prenantes impliquées avec ce processus d'évaluation universitaire périodique.

⁵ *College of Registered Psychotherapists of Ontario*

⁶ Association canadienne pour la thérapie conjugale et familiale

Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats obtenus sera soumis au CÉPÉS en juin 2024.

Le prochain cycle d'autoévaluation aura lieu en 2026-2027, et le rapport d'autoévaluation sera soumis au plus tard en juin 2026.

Réponse de l'unité au rapport d'évaluation externe et plan d'action

Faculté : Faculté des sciences humaines

Département : École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité

Programmes évalués : Diplôme d'études supérieures en counselling de couple et spiritualité, M.A. en counselling et spiritualité et Doctorat en counselling et spiritualité

Cycle d'évaluation : 2019-2020

Date : 14 janvier 2021

Note : La version finale de ce document sera soumise au Sénat, ainsi qu'au Conseil d'assurance de la qualité, et sera publiée sur le site Web de l'Université.

Commentaires généraux :

Le 1^{er} décembre 2021, la direction de la Faculté des sciences humaines et de philosophie et l'École de counselling, de psychothérapie et de spiritualité ont pris connaissance du rapport d'évaluation externe produit dans le cadre de l'évaluation périodique de ses programmes d'études supérieures. Nous notons que les évaluatrices ont insisté sur le fait que les programmes évalués s'inscrivent dans la vision stratégique de l'Université d'Ottawa et dans le plan d'action de l'Université Saint-Paul. Elles ont souligné le haut taux de satisfaction des étudiants actuels et des professionnels diplômés des programmes évalués. Elles ont insisté sur l'engagement et le sentiment d'appartenance qui animent les professeurs, les chargés de cours et les employés qui travaillent dans ces programmes. Elles ont aussi noté l'excellente réputation de ces programmes et la reconnaissance du programme de M.A. aux fins de la certification professionnelle en psychothérapie en Ontario. Nous sommes heureux de constater que les examinatrices externes ont trouvé que nos programmes de maîtrise et de doctorat sont en général d'excellente qualité et que la satisfaction des étudiants est élevée. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et nous sommes convaincus que notre programme d'études supérieures sera encore plus fort en tenant compte de plusieurs d'entre elles. Les recommandations et notre réponse sont incluses ci-dessous.

Recommandation 1 : Nomination d'un responsable pour la maîtrise et le DES, avec dégagement d'enseignement associé à cette charge administrative selon les normes de la convention collective en vigueur.

Réponse de l'unité : Nous sommes d'accord avec cette recommandation, dans la mesure où elle s'inscrit dans le cadre de la réévaluation de l'ensemble des dégrèvements accordés dans l'École pour la responsabilité des différents niveaux d'études, ce qui constitue un projet prioritaire de la Faculté.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Revoir les rôles respectifs de chaque responsable de cycle et de la direction de l'École	Forum et Direction de l'École	Mars-Avril 2022	
2	Formuler une description de ces rôles qui reflète le travail réel exigé par chacun d'eux	Forum et Direction de l'École	Mars-Avril 2022	
2	Réévaluer l'ensemble des dégrèvements accordés pour chacun de ces rôles en fonction du travail exigé et procéder aux nominations des responsables selon la nouvelle structure	Doyen et direction de l'École	Septembre 2022	

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 2 : Clarification de la mission de chacun des programmes offerts (voir section curriculum).

Réponse de l'unité : La mission des programmes s'inscrit davantage dans la mission de l'Université dans son ensemble. Ces programmes de l'École, quant à eux, ont été créés et modifiés au fil des ans en fonction des résultats d'apprentissage et des objectifs qui en découlent, tout en assurant leur cohésion. Or, le rapport mentionne que les objectifs des programmes sont clairs. Dans ce contexte, à moins d'avoir mal interprété ce que les évaluatrices voulaient dire, il nous est difficile d'identifier des actions à entreprendre.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
S.O.				

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 3 : Clarification de la définition et du rôle de la spiritualité dans les programmes offerts, de même que de la manière dont elle s'intègre dans chaque aspect des programmes. La définition et le rôle de la spiritualité dans les programmes feront l'objet d'une politique explicite.

Réponse de l'unité : Il est effectivement nécessaire de revoir et de clarifier le rôle et la définition de la spiritualité dans les programmes de l'École. Sous quelle forme la spiritualité doit-elle être définie dans les programmes et les syllabi? La réponse à cette question pourrait entraîner des modifications des programmes à tous les cycles.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Amener le sujet en discussion au Forum	Forum	Avril à septembre 2022	
3	Débattre de la question	Forum	Automne-hiver 2022-2023	
3	Présenter les recommandations à la faculté et, le cas échéant, commencer à identifier les changements nécessaires	Conseil de faculté et Sénat	Automne 2023	Possible

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 4 : Conception d'un gabarit commun pour l'ensemble des plans de cours pour les trois programmes pour en faire un outil de planification, de préparation et de révision de programme pour l'avenir.

Réponse de l'unité : L'Université Saint-Paul est sur le point d'implanter l'usage d'un gabarit proposé par l'Université d'Ottawa, Simple Syllabus, qui s'appliquerait à tous les syllabi de l'Université. Nous devrions avoir sous peu la version finale de ce gabarit et il deviendra alors le gabarit uniforme pour les syllabi de l'École. L'utilisation de ce syllabus fait en ce moment l'objet d'un projet pilote dans deux écoles de la Faculté.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Adopter le gabarit uniforme Simple Syllabus proposé par l'Université d'Ottawa en même temps que le reste de l'Université	Faculté et Université	Septembre 2022 ou janvier 2023	non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 5 : Consolidation, uniformisation et révision de l'ensemble de la documentation produite dans les trois programmes (autant en ligne que dans les guides produits), incluant la clarification par écrit de l'ensemble des politiques et procédures liées au fonctionnement de chacun des programmes.

Réponse de l'unité : L'École travaille à la mise à jour du site Web et des autres documents, y compris les descriptions de cours, notamment dans le contexte de la révision de la certification du programme par les organismes chargés de l'accréditation professionnelle en Ontario. Cette mise à jour sera également effectuée en fonction des modifications en cours et projetées relativement à la création de deux maîtrises distinctes : 1) M.A. en counselling individuel, psychothérapie et spiritualité et 2) M.A. en counselling de couple et famille, psychothérapie et spiritualité.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Identifier les ajustements requis pour le renouvellement de la certification au CRPO travail en cours	Directrice de l'école, directrice de formation clinique, Comité de formation clinique, gestionnaire du Centre de counselling, Forum	Septembre 2023	À évaluer
2	Présenter les demandes de création de deux maîtrises distinctes au Forum de l'École, au Conseil de Faculté et au Sénat de l'Université Saint-Paul	Forum, Conseil de Faculté et Sénat	Mai 2022-octobre 2023	Réajustements possibles et changements de nom
1	Procéder aux mises à jour nécessaires à mesure que des changements doivent être signalés dans les divers documents concernés.	Responsables de niveaux, directrice de formation clinique et gestionnaire du Centre de counselling	Travail en cours	

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : Développement d'une stratégie efficace pour le recrutement et la rétention d'étudiants francophones (du Québec ou d'ailleurs) dans les trois programmes.

Réponse de l'unité : L'École et l'Université travaillent de concert pour augmenter le recrutement et la rétention des étudiants francophones. De plus une demande de subvention a été présentée au CNFS, dont l'obtention permettrait de doubler le nombre d'étudiants francophones de l'École à partir de septembre 2024. Nous attendons des réponses relatives à l'octroi de cette subvention qui permettrait l'embauche de 3 professeurs réguliers à temps complet et de 1,5 employé de soutien. Par ailleurs, l'Université et l'École travaillent à la mise en œuvre d'ententes de partenariat avec d'autres universités francophones au Canada.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Développer des ententes partenariats avec d'autres universités francophones au Canada	Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.	Année 2022- 2023	À déterminer
3	Finaliser les éléments nécessaires à l'entente avec l'Université de Hearst	Vice-rectorat, École de counselling, Forum	Automne 2022- hiver 2023	Quelques modifications seront requises
3	S'assurer d'augmenter la diffusion de la publicité relative aux Programmes auprès de la clientèle francophone	Université Saint -Paul, Service des communications	Printemps- Automne 2022	

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : Mise à jour des formulaires d'évaluation utilisés dans le cadre de la formation clinique afin qu'ils reflètent mieux les normes en vigueur dans le domaine.

Réponse de l'unité : Le programme de M.A. est accrédité par le CRPO, auprès de qui les manuels de procédures et les formulaires d'évaluation de stages ont été déposés. Le renouvellement de l'accréditation du programme par le CRPO est prévu en septembre 2023. Dans le cadre du travail préparatoire à ce renouvellement, tous les manuels et formulaires d'évaluation de la formation clinique seront de nouveau soumis à une vérification par cet organisme.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Entreprendre des démarches auprès du CRPO en vue de s'assurer que tous les manuels et formulaires d'évaluation de la formation clinique sont conformes, dans le cadre des démarches nécessaires au renouvellement de l'accréditation	Directrice de Formation clinique, gestionnaire du Centre de counselling, Comité de formation clinique	Hiver 2022 Automne 2022- Hiver 2023	À déterminer selon les demandes du CRPO

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 8 : Accès aux logiciels et aux services technologiques nécessaires pour l’accomplissement des tâches liées aux programmes de formation (c’est-à-dire avoir accès à des ordinateurs avec une version à jour de Windows dans les espaces assignés aux étudiants, et des licences à prix modique pour les logiciels nécessaires à l’accomplissement des composantes de recherche)

Réponse de l’unité : Cette recommandation est difficile à comprendre. L’École s’efforce d’améliorer l’offre de logiciels accessibles aux étudiants. Les logiciels du Centre de counselling et de la bibliothèque de l’Université Saint-Paul sont à jour et leur mise à jour se fait automatiquement. De plus, l’Université Saint-Paul paye à l’Université d’Ottawa les montants requis pour les licences des logiciels, qui sont acquittés par l’Université d’Ottawa. Il nous est difficile de comprendre ce qu’auraient pu vouloir dire les évaluatrices.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
2	Consulter la population étudiante afin de comprendre la nature des problèmes informatiques. Au besoin, nous demanderons à l’Université d’Ottawa de corriger la situation	École de Counselling et Psychothérapie	Décembre 2022	

Recommandation 9 : Recrutement d'un professeur additionnel au rang de professeur agrégé qui deviendrait le directeur ou la directrice de l'École de counselling, psychothérapie et spiritualité pour améliorer la stabilité et la cohérence de la gestion de l'École dans son ensemble.

Réponse de l'unité : La direction de l'École de counselling rédige en ce moment une demande pour l'ouverture d'un nouveau poste de professeur, professeure. Cette demande sera présentée à la Faculté et au Comité exécutif de l'Université en 2022. Par ailleurs si la subvention du CNFS est accordée, trois nouveaux postes seront pourvus.

Priorité	Actions à entreprendre	Attribué à	Échéancier	Modifications au programme?
1	Déposer une demande pour l'obtention d'un nouveau poste	Directrice, École de counselling	Février-Mars 2022	Non

* Niveau de priorité : 1. URGENT- ACTIONS IMMÉDIATES REQUISES 2. IMPORTANT- ACTIONS REQUISES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM) 3. SUGGÉRÉ : ACTIONS À DÉVELOPPER ET DISCUTER, ET À METTRE EN PLACE D'ICI LE MILIEU DU CYCLE (DANS LES 4 ANS).